

Rapport d'engagement

2021





Introduction

L'actionnariat actif est un élément clé contribuant à faire de La Française un investisseur durable. À ce titre, nous avons mis en place une **politique de vote** active et engagée et rendons régulièrement compte de [nos votes](#) aux assemblées générales. S'engager dans un dialogue actif avec les entreprises, rejoindre des coalitions d'actionnaires et faire avancer un programme particulier fait également partie de nos responsabilités. Ce document rend compte de ce qui a été fait en relation avec notre [politique d'engagement](#), que nous avons révisée pour 2022. Dans l'ensemble, nous avons eu un dialogue avec **17 entreprises** par le biais d'un engagement direct ou en collaboration avec d'autres organisations et/ou groupes d'investisseurs au cours de l'année 2021.

Initiatives historiquement soutenues et rejointes en 2021

La Française soutient de longue date des initiatives clés dans le domaine de l'investissement durable et analyse en permanence les actions à mener au regard de sa politique d'engagement.

Initiatives historiquement soutenues

Avec un engagement de plus de 10 ans dans l'investissement durable, La Française est depuis longtemps un investisseur actif en France et à l'international. La Française est ouverte et transparente sur son engagement en faveur de l'investissement durable et soutient les initiatives qui lui semble conformes à sa politique. Pour partager et réfléchir sur notre expérience, nous sommes membres ou signataires des initiatives, coalitions et groupes suivants :

Quoi	Quand	Pourquoi
MEMBRES		
International		
PRI	2010	Soutenir l'adoption de critères d'investissement ESG
Engagement collaboratif des PRI concernant les risques liés à l'eau dans les chaînes d'approvisionnement agricoles	2015-2020	Soutenir des actions spécifiques sur les risques liés à l'eau
CDP	2013	Besoin de données communes et de transparence
UNEP FI	2017	Partager l'expérience de la finance durable entre les principaux gestionnaires d'actifs



Groupe pilote UNEP FI sur la mise en œuvre des recommandations de la TCFD	2018-2019	Tester la meilleure façon de mettre en œuvre les recommandations de la TCFD auprès des investisseurs
Science-Based Targets Initiative (SBTi)	2019 - 2020	Participation au développement et au test de la méthodologie pour le secteur l'asset management.
PRI EU Taxonomy Practitioners Group – Case Study	2020	Test via une étude de cas de la faisabilité de la mise en œuvre de la Taxonomie verte
National		
FIR	2007	Accompagner l'adoption des critères ESG en France
FFS – FIR italien	2017	Accompagner l'adoption des critères ESG en Italie
AFG – Comité IR	2017	Réfléchir à l'investissement responsable au sein de la profession des gestionnaires d'actifs
SOUTIENS		
Déclaration internationale sur les devoirs et les obligations des investisseurs (UNEP FI et Generation Foundation)	2016	Soutenir l'évolution de la notion d'obligation fiduciaire
Déclaration des PRI sur les critères ESG dans les notations de crédit	2016	Soutenir l'inclusion des critères ESG dans les évaluations des notations de crédit
Green Bonds Principles	2017	Soutenir les principes des obligations vertes partagés par la profession
Déclaration au G20 des investisseurs sur l'efficacité énergétique (PRI, UNEP FI, Ceres)	2017	Soutenir l'efficacité énergétique comme facteur clé de la lutte contre le changement climatique
Soutenir les recommandations de la TCFD	2017	Soutenir la mise en œuvre des recommandations de la TCFD par les entreprises du monde entier
Déclaration mondiale des investisseurs aux gouvernements sur le changement climatique (CDP, Ceres, PRI, IIGCC, UNEP FI)	2018	Sensibiliser les pouvoirs publics au changement climatique
Lettre ouverte aux fournisseurs d'indices au sujet des armes controversées	2018	Faire pression pour une mise en œuvre et une utilisation larges d'indices exempts de sociétés liées à des armes controversées



LA FRANÇAISE
investing together

Mars 2022

Reporting intégré (IIRC)	2018	Soutenir le reporting intégré comme moyen de mieux comprendre les performances
Transition Pathway Initiative (TPI)	2019	Evaluer le degré de préparation des entreprises à une économie bas-carbone et partager ces évaluations avec les investisseurs



Initiatives rejointes en 2021

Plastic Pollutions Treaty (WWF, Ellen MacArthur Foundation, PRI)

En juin 2021, les PRI ont initié une collaboration avec la Fondation Ellen MacArthur, le WWF et le BCG sur « The Business Case for a UN Treaty on Plastic Pollution ». Plus de 50 entreprises de toute la chaîne de valeur des plastiques avaient déjà rejoint le manifeste (créé pour la première fois en octobre 2020) et les PRI l'ont ouvert aux institutions financières pour qu'elles le rejoignent.

Dans un rapport conjoint, [The Business Case for a UN Treaty on Plastic Pollution](#), le WWF, la Fondation Ellen MacArthur et le Boston Consulting Group ont conclu que malgré un doublement des initiatives volontaires et des réglementations nationales au cours des cinq dernières années, les déchets plastiques continuent de s'infiltrer dans l'environnement à un rythme alarmant - avec plus de 11 millions de tonnes de plastique qui se déversent dans nos océans chaque année. Il devient urgent d'amplifier les efforts actuels grâce à une approche plus coordonnée et ambitieuse.

Nous avons rejoint l'appel en août 2021, faisant partie de la première cohorte d'institutions financières à soutenir la cause. Nous avons intégré la campagne en participant à des sessions d'information, en utilisant nos médias sociaux pour partager l'initiative, etc. Le 2 mars 2022, lors de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement à Nairobi, les membres de l'ONU de 175 pays ont convenu d'élaborer un traité mondial pour mettre fin à la pollution plastique. Un Comité international de négociation (International Negotiating Committee, INC) se réunira au cours du second semestre 2022, avec l'ambition d'élaborer un traité juridiquement contraignant d'ici fin 2024.

Nous sommes fiers d'avoir rejoint l'appel au début de la campagne et nous continuerons à contribuer de notre mieux.



L'engagement individuel

Nous engageons des dialogues directs et collaboratifs avec les entreprises sur des sujets ESG, en particulier concernant le changement climatique et les questions liées au capital humain. Dans le prolongement de nos travaux de 2020, nous avons continué cette année à élargir notre couverture des entreprises dans les secteurs à fortes émissions, pour lesquelles nous évaluons leur alignement sur des critères climatiques conformes aux objectifs de l'Accord de Paris.

Nous avons également étendu nos engagements dans différents secteurs et encouragé les entreprises à accélérer leurs efforts de réduction d'émissions de carbone pour s'aligner sur l'Accord de Paris. Certains des dialogues que nous avons menés sont décrits ci-dessous :

Volkswagen (engagement direct)

Nous avons commencé à engager le dialogue avec VW (Volkswagen) lorsque l'émetteur a cessé de reporter les émissions de sa flotte de véhicules en dehors de l'Europe. Il devenait difficile pour La Française et d'autres gestionnaires d'actifs de comparer la trajectoire mondiale des émissions de la flotte de VW aux autres constructeurs. L'objectif de l'engagement était d'inciter VW à reprendre le reporting des émissions de la flotte pour les principaux marchés où le groupe est confronté à la réglementation carbone : États-Unis, Chine, Amérique du Sud. Après seulement un mois, nous avons réussi à convaincre VW d'accepter de fournir des données sur le CO2 pour la Chine et l'Amérique du Nord. L'Amérique du Sud a été exclue car le marché n'avait pas la masse critique pour VW et chaque pays a des exigences très différentes. Il convient de noter que le succès de cet engagement était en partie dû à d'autres investisseurs exprimant des griefs similaires, de sorte que VW ne pouvait plus ignorer les demandes des investisseurs.

Barclays (ShareAction)

La Française a signé une lettre de l'ONG ShareAction adressée au PDG de Barclays au sujet de sa politique énergétique.

Bien que la lettre reconnaisse les progrès réalisés par la banque ces dernières années, en particulier en ce qui concerne la fixation d'objectifs de réduction des émissions, elle exprimait néanmoins des inquiétudes quant à l'exposition de la banque aux actifs liés aux combustibles fossiles, notamment le charbon et les sables bitumineux. Le but de l'engagement était d'appeler la banque à renforcer ses restrictions en matière de soutiens financiers à ces industries et à s'engager dans un programme délimité dans le temps pour les supprimer progressivement.

Le ton et la demande de la lettre correspondaient à notre évaluation interne de Barclays et aux objectifs de nos stratégies Carbon Impact, et nous étions donc en cohérence avec cette campagne que nous avons naturellement rejointe. À notre connaissance, Barclays n'a pas publié de réponse publique



officielle, mais nous continuons à suivre les progrès et tout nouveau développement, et restons en contact avec ShareAction, et la possibilité de soutenir d'autres démarches.

Grünenthal (Engagement direct)

Grünenthal est une société de soins de santé privée qui fabrique des analgésiques, y compris des opioïdes à usage médical. Son rapport annuel 2020 faisait à peine 35 pages et il n'avait pas de rapport de développement durable séparé. En termes de reporting, la transparence était donc très faible, y compris sur le changement climatique.

Pour répondre à nos préoccupations, nous avons formalisé nos attentes en matière de changement climatique et présenté ces attentes à l'entreprise par le biais d'une lettre envoyée en juillet 2021. La lettre a été adressée au PDG, M. Baertschi, demandant une action sur 5 domaines principaux :

- Ajouter la stratégie sur le changement climatique à la politique EHS et publication de la politique modifiée sur le site Web.
- Répondre au questionnaire annuel du CDP sur le changement climatique pour la première fois en 2022.
- Reporter sur les émissions de Scope 1 et 2, la consommation d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables au niveau du groupe dans le prochain rapport annuel
- Mesurer et rendre compte des émissions du Scope 3, au plus tard fin 2022.
- Fixer un objectif scientifique sur les émissions de carbone, d'ici 2023.

L'entreprise a répondu en août 2021, indiquant qu'elle travaillait à la mise à jour et à l'amélioration de ses rapports externes sur la durabilité et qu'elle tiendrait compte de nos suggestions. La société a, depuis lors, amélioré son site Web de manière assez significative en ajoutant la planète / l'environnement en tant que pilier distinct de sa stratégie globale de développement durable. Cependant, le plan environnemental est encore rudimentaire et ne comprend aucun des éléments tangibles que nous avons suggérés dans la lettre. Nous avons l'intention de faire un suivi auprès de l'entreprise pour réitérer nos attentes, un an après le premier envoi.

Bayer (Engagement groupé avec ISS)

Bayer figurait dans notre liste d'exclusion en raison d'un score NBR (Norm-Based Research) de 10 par ISS pour une controverse en cours (depuis des décennies) concernant l'un de ses pesticides, néonicotinoïdes, et ses effets nocifs sur les pollinisateurs comme les abeilles. En avril 2021, nous avons participé à un appel groupé organisé par ISS avec la direction de Bayer sur cette affaire. Avant l'appel, Bayer a publié un rapport sur le sujet intitulé « Insecticides néonicotinoïdes @ Bayer : Atténuation systématique des risques et évolution du portefeuille vers un risque minimisé pour l'environnement ».

Au cours de l'appel, Bayer a discuté de plusieurs des mesures prises pour remédier aux effets de ses produits à base de néonicotinoïdes :



- Bayer a annoncé plusieurs mesures pour éviter la formation de poussières à partir des semences traitées et leur transfert dans l'environnement - test Heubach, technologie Baystep, agent de fluidité, déflecteurs, etc.
- Pour les applications par pulvérisation, Bayer procède à des révisions d'étiquettes et à des réductions d'utilisation et suit les directives de la FAO sur les bonnes pratiques d'étiquetage. Bayer plaide également en faveur d'un système mondial harmonisé (SGH) pour l'étiquetage et la classification des produits chimiques.
- Au cours des 10 dernières années, Bayer a déclaré avoir participé à plus de 50 collaborations de recherche dans le monde pour promouvoir la santé des abeilles et la sécurité des pollinisateurs.
- Bayer a lancé des bio-insecticides (Flipper) et des bio-fongicides au cours des dernières années avec des profils de sécurité améliorés pour les insectes bénéfiques.

Bien que la question des néonicotinoïdes ait été la raison pour laquelle ISS a pointé Bayer comme à haut risque pendant longtemps, il nous semble que les impacts des produits chimiques sur l'environnement et la biodiversité ne se limitent pas aux abeilles/pollinisateurs. Les efforts de Bayer vers une gestion plus large des risques environnementaux doivent être examinés plus en profondeur, y compris les émissions, la pollution et la perte de biodiversité. Néanmoins, nous avons reconnu les efforts de l'entreprise pour prendre en compte et agir sur les préoccupations pertinentes par une meilleure formation/éducation des agriculteurs, en investissant dans des produits alternatifs, un étiquetage et des certifications appropriés, et un engagement avec le grand public, les investisseurs et la communauté scientifique sur le sujet comme des étapes importantes dans la bonne direction.

Dans l'ensemble, sur la base de l'engagement renforcé et des mesures précises pour atténuer le problème, ISS a réduit la cote de gravité du problème (score à 7). En conséquence, lors de la réunion suivante du Stewardship Committee, il a été décidé de retirer Bayer de notre liste d'exclusion.

Engagements collaboratifs

Nous participons activement aux initiatives d'engagement collaboratif. Notre stratégie d'engagement est conforme à notre orientation thématique sur le changement climatique et le capital humain. En plus de renforcer nos relations avec ClimateAction100+ et CDP, nous avons été actifs avec WDI (Workforce Disclosure Initiative) en 2021.

Nos engagements collaboratifs sont détaillés ci-dessous.



ClimateAction100+

Volkswagen

Mi-2021, nous avons rejoint l'engagement collaboratif relatif à Volkswagen, suite à notre engagement réussi sur le reporting des émissions de la flotte de véhicules. Il est dirigé par Hermes Investment et BMO Asset Management, et La Française soutient les efforts de ce groupe d'investisseurs en apportant son aide sur les questions liées au climat.

Nous avons rapidement cosigné une [lettre collective au conseil de surveillance de Volkswagen](#) pour souligner nos attentes en matière de reporting aligné sur l'Accord de Paris. Pour répondre à ces attentes, Volkswagen devrait produire cinq éléments dans son rapport annuel :

- Une affirmation que les objectifs de l'Accord de Paris ont été pris en compte dans l'établissement des comptes.
- L'ajustements des hypothèses et des estimations critiques : une explication de la manière dont les jugements comptables critiques sont compatibles avec l'objectif de zéro émission nette de carbone d'ici 2050. Si la direction choisit de ne pas utiliser les hypothèses alignées sur Paris, une explication claire et argumentée de ce choix est attendue.
- Une analyse de sensibilité : les résultats d'analyse de sensibilité liés aux variations de ces jugements ou estimations. Si la direction choisit de ne pas utiliser d'hypothèses alignées sur Paris dans ses comptes, elle doit fournir des détails dans les notes aux états financiers sur la manière dont les hypothèses alignées sur Paris auraient une incidence sur les états financiers publiés.
- La résilience des dividendes : les implications pour la capacité de paiement des dividendes de l'alignement sur l'Accord de Paris (par exemple, les hypothèses de seuil qui déclencheraient des réductions de dividendes). Ceci est particulièrement important lorsque les entreprises n'ont pas utilisé d'hypothèses alignées sur Paris dans leurs comptes de base.
- La cohérence : une confirmation de la cohérence entre le reporting narratif sur les risques climatiques et les hypothèses comptables, ou à défaut une explication de toute divergence constatée.

Plus récemment, nous avons en parallèle lancé un engagement sur la question du lobbying à la suite de la publication du Climate Action 100+ Net-Zero Company Benchmark où Volkswagen pourrait améliorer son score sur l'indicateur 7 « Engagement en matière de politique climatique ». Nous avons encouragé Volkswagen à aligner sa communication sur les exigences de cet indicateur d'ici fin 2023.

WalMart

Fin 2021, nous avons également rejoint l'engagement collaboratif relatif à Walmart. Il est dirigé par Hermes EOS et Breckinridge Capital Investors et collabore avec Walmart depuis plusieurs années.



Au moment de notre adhésion, cet engagement reposait sur les lacunes identifiées par l'évaluation CA100+ Net-Zero Corporate Benchmark réalisée mi-2021. Malgré des améliorations considérables ces dernières années, cette étude a mis en évidence quatre principaux axes d'amélioration où le groupe d'investisseurs CA100+ appelle à une action accélérée. Ceux-ci incluent la lutte contre les émissions de la chaîne d'approvisionnement - en particulier la manière de gérer les fournisseurs retardataires - et la démonstration de l'alignement des dépenses d'investissement sur les objectifs climatiques.

Nous comptons bien jouer un rôle plus actif dans cet engagement collaboratif en 2022.

WDI

La Workforce Disclosure Initiative (WDI) vise à améliorer la transparence et la responsabilité des entreprises sur les questions sociales. En tant que membre du WDI, nous nous sommes joints aux efforts collaboratifs pour encourager les entreprises à participer à l'enquête 2021. Parmi les deux cents entreprises cibles identifiées par le WDI, nous avons d'abord filtré par pays, notre nom ayant plus de poids auprès des entreprises françaises, et à partir de là nous avons sélectionné celles qui faisaient partie de notre fonds Capital Humain. Sur cette base, nous nous sommes engagés auprès de LVMH, Kering, BNP Paribas, Saint Gobain et Accor, avec des résultats positifs dans les cinq cas.

CDP Non-Disclosure Campaign

Le CDP gère trois campagnes : Changement climatique, Eaux et Forêts. Chaque campagne joue un rôle clé dans l'engagement avec les entreprises sur une meilleure transparence environnementale ou dans la promotion de l'adoption d'initiatives de meilleures pratiques pour la transition vers une économie à faible émission de carbone et positive pour la nature. Selon le CDP, la campagne 2021 NDC (Non-Disclosure Campaign) a vu une augmentation de 56 % du nombre d'institutions financières s'inscrivant à la campagne par rapport à 2020, avec 168 institutions financières représentant plus de 17 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Cette année, la campagne a ciblé 1 317 entreprises distinctes représentant plus de 4,9 milliards de tCO₂e d'émissions combinées scope 1 et 2. Le taux de reporting des entreprises ciblées par les participants est passé de 21 % lors de la campagne de l'an dernier à 25 % cette année.

Le CDP fournit au secteur financier l'ensemble le plus complet de données environnementales d'entreprise autodéclarées au monde, de manière uniforme et comparable, et qui est entièrement alignée sur la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Nous considérons de plus en plus le reporting CDP comme une exigence minimale pour toute entreprise démontrant son engagement à mesurer et à gérer son impact lié au climat.

Nous avons participé à la CDP non-disclosure campaign pour la troisième année consécutive en 2021, appelant les entreprises à fort impact à utiliser les questionnaires du CDP pour communiquer des



informations sur le changement climatique. À ce titre, nous avons agi en tant qu'investisseurs principaux pour l'engagement avec HelloFresh et soutenu six engagements supplémentaires avec des entreprises qui nous intéressaient particulièrement du point de vue de l'impact carbone.

En ce qui concerne HelloFresh, nous avons envoyé une lettre directement au PDG décrivant les raisons de notre soutien à la demande d'informations du CDP et soulignant l'importance de la réponse au CDP. À cette occasion, nous n'avons pas eu de réponse et, bien que nous ayons prévu de donner suite, les conditions de marché en vigueur ont conduit à la vente de notre participation dans HelloFresh, ce qui nous a empêchés de poursuivre notre engagement.

Nous restons attachés à la campagne d'engagement du CDP et continuerons d'encourager les entreprises bénéficiaires à répondre en 2022 - dans le cadre de la campagne officielle du CDP et/ou directement dans le cadre de nos interactions continues avec la direction de l'entreprise et les relations investisseurs.

Plans pour 2022

En 2022, nous prévoyons de continuer à renforcer nos collaborations, en particulier avec CDP, PRI et WDI, et d'étendre nos engagements individuels comme collaboratifs. Nous sommes convaincus que l'engagement à long terme améliore la création de valeur, et nous visons à soutenir nos équipes d'investissement à travers ces efforts.

Avertissement

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés et exacts au jour de leur établissement, et reflètent les convictions du Groupe La Française. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Ce document est la propriété du Groupe La Française. Aucune diffusion des informations qui y sont contenues n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans son accord préalable et écrit.